

de familles, de personnes en situation de handicap ou malades, de personnes âgées. Ces dispositifs ont un potentiel de développement à l'échelle de leur territoire d'expérimentation ou sont susceptibles d'être transposés ou déclinés sur d'autres territoires, ou de faire l'objet d'une généralisation par une coordination nationale. Ces partenariats sont accompagnés par l'ANCV dans les phases de validation, de déploiement du dispositif et d'évaluation. Les aides peuvent être octroyées sous forme de chèques-vacances ou par virement bancaire au partenaire ou à la structure assurant la coordination ou à un hébergeur.

Ce projet de tourisme fluvial nécessitant une vision globale de la chaîne des acteurs, la présence d'une association semblait indispensable pour mettre en relation les partenaires et accompagner la démarche techniquement et humainement. D'où l'intervention de l'Association des paralysés de France (APF) qui compte 28 000 adhérents, 13 700 salariés et gère 400 établissements et/ou services médico-sociaux. En 2013, son service vacances APF Évasion prévoit le départ de 1 674 personnes à travers 178 séjours adaptés.

Autre partenaire, la société Les Canalous, 3^e loueur national de bateaux fluviaux sans permis, implantée à Digoïn depuis vingt-cinq ans, qui a construit en 2011 deux bateaux labellisés « Tourisme & Handicap » adaptés aux personnes à mobilité réduite, conçus pour six passagers (dont 2 personnes en fauteuil roulant). Ils disposent de tous les équipements (toit ouvrant, passerelle d'accès en fauteuil à l'avant avec treuil électrique et à l'arrière du bateau avec treuil hydraulique, table élévatrice pour accéder au carré). Ce type d'offre est très limité à cause du surcoût d'aménagement qui rend les bateaux difficiles à amortir. Jusqu'ici, ces deux bateaux n'ont pas rencontré leur clientèle. Digoïn, point de

départ de la croisière, est situé au carrefour du canal latéral à la Loire, du canal de Roanne à Digoïn et du canal du Centre. Le séjour expérimental s'est déroulé du 16 au 23 septembre 2013 pour deux vacanciers en situation de handicap et trois accompagnateurs bénévoles dont un responsable de l'organisation du séjour. APF Évasion a financé le coût du séjour (599 € par vacancier), chaque vacancier a investi 100 € et Les Canalous ont participé au financement. VNF accorde aux Canalous, à l'année, une réduction de 90 % du montant des péages sur les voies navigables pour les croisières sur bateaux adaptés. Une expérimentation à suivre.

Numericanal : les TIC au service des plaisanciers

« Numericanal (programme Interreg IVb, janvier 2013-décembre 2015) est un projet pilote de création d'un portail d'information fluviale accompagné d'une application numérique visant à améliorer le niveau de service aux usagers et aux gestionnaires de voie d'eau, avec mise en œuvre sur une voie d'eau, explique Pierre-Antoine Troubat, chargé de développement à la DTTS. La Grande-Bretagne, tête de file du projet, a pour partenaires VNF, trois acteurs néerlandais et un acteur belge.

L'objectif est d'assurer la présentation, la promotion et la découverte de la voie d'eau en développant un pilote technique par pays. Le projet comporte cinq

étapes : identifier et analyser les bonnes pratiques en tenant compte des besoins des utilisateurs et des autorités de gestion ; piloter la mise à disposition d'information via la technologie mobile (VNF) ; promouvoir la sécurité de la navigation et gérer les conflits entre les utilisateurs commerciaux et les plaisanciers ; développer des systèmes de contrôle et de gestion des voies navigables basés sur les TIC ; évaluer les actions pilotes et les transférer vers d'autres voies navigables. Le budget total de 3 711 K€ est financé pour moitié par des fonds européens.

Un outil complet

L'application sera adaptée aux différents formats de smartphones et de tablettes et proposera un design simple et ergonomique. Dans un premier temps, l'objectif de VNF est de consolider ses outils de services aux usagers pour faciliter la pratique (conseils dans la préparation du voyage, identification des points d'intérêt touristique sur les voies d'eau et à proximité, des services pratiques aux plaisanciers, aide à la navigation). À terme, les loueurs de bateaux coches pourront louer une tablette avec le bateau. D'ici 2015, un pilote sera mis en place sur une voie d'eau de l'Est de la France puis dupliqué dans les pays transfrontaliers (Belgique, Pays-Bas, Allemagne). Cette application (français, anglais) pourrait s'élargir au niveau national. ■

La plaisance : chiffres clés

- 7 bassins de navigation.
- VNF gère, entretient et exploite 6 700 kilomètres de fleuves, canaux et rivières aménagés, plus de 3 000 ouvrages d'art et 40 000 hectares de domaine public bord à voie d'eau.
- Plus de 100 ports de plaisance VNF.
- Plus de 20 000 bateaux de plaisance.
- Capacité d'accueil : plus de 10 000 anneaux.